



Liquidation patrimoine après divorce

Par **Roger Bour**, le **03/10/2018** à **12:55**

Bonjour, Mon jugement de divorce a été rendu le 19/08/2018 et je suis condamné à verser à mon ex épouse, 2 000 euros de dommages et intérêts + 10 000 euros de prestation compensatoire à verser en capital. Je paie également depuis l'ONC datant de 08/2015, 540 euros par mois de pension alimentaire (2 enfants) + 120 euros de prestation compensatoire. Le jugement précise que la liquidation du patrimoine doit se régler à l'amiable entre les parties. Je n'ai pas fait appel du jugement, j'ai acquiescé et attendu l'épuisement des voies de recours. J'ai donc fait appel à un notaire pour effectuer la liquidation du patrimoine, j'ai transmis à ce dernier tous les documents nécessaires : factures du véhicule commun, relevés de compte bancaire. Je précise qu'il n'y avait pas de biens immobiliers, seuls de l'épargne et un véhicule qu'elle a conservé. A l'issue de ses calculs a adressé un courrier à mon ex femme lui indiquant qu'elle devait me verser une somme de 21 700 euros. De mon côté, ne pouvant régler 12 000 euros en une fois, je continue de payer en attendant 120 euros par mois à mon ex épouse, car je lui ai expliqué que n'étant pas en mesure de lui régler immédiatement cette somme, sachant qu'elle doit de son côté me verser 21 700 euros. Mon ex femme refuse de répondre aux sollicitations du notaire quant au partage, malgré les appels et les courriers de relance, aucune réponse de sa part. J'ai plusieurs questions à ce sujet : - Quels moyens ai-je si elle ne défère pas aux sollicitations du notaire ? - Qu'est ce que je risque comme je ne suis pas en mesure de lui payer 12 000 euros en une fois, sachant que si je retranche 21 700 - 12 000 euros, c'est elle qui me devra le restant. Je ne sais pas vraiment quoi faire, les frais d'avocats engendrés par ce divorce m'ont mis dans une situation financière délicate. Dans l'attente d'un conseil ou d'une réponse sur la marche à suivre. Cordialement, Merci Merci de vos réponses